

Polanski: la justice suisse a reçu un nouvel appel sur une liberté provisoire

GENÈVE (AFP) - Le Tribunal pénal de Bellinzone (sud) a reçu mardi un appel réclamant une nouvelle fois une liberté provisoire sous caution du cinéaste franco-polonais Roman Polanski détenu en Suisse depuis le 26 septembre sur mandat américain, a-t-il indiqué.



Le réalisateur Roman Polanski à Berlin, le 11 octobre 2006 (© AFP/DDP/Archives - Oliver Lang)

"Nous avons reçu aujourd'hui la confirmation. Il s'agit d'un nouveau recours contre le refus du ministère suisse de la Justice de mise en liberté provisoire" annoncé vendredi, a précisé à l'AFP le secrétaire général suppléant du Tribunal pénal, Patrick Guidon.

Après le rejet de leur demande par le ministère suisse, les avocats de Roman Polanski avaient annoncé samedi leur intention de déposer auprès de l'instance juridique une nouvelle demande de liberté provisoire avec des "garanties adéquates", sans les préciser.

Ils espèrent ainsi contrer l'argument avancé vendredi par Berne selon lequel il existe un "risque de fuite (...) élevé" du cinéaste.

Ils n'ont également pas donné de détails sur la nature de la caution proposée, la dernière soumise au ministère de la Justice ayant été jugée "élevée mais pas liquide", qui n'aurait donc pas pu être saisie en cas de fuite, selon un porte-parole.

Publié le: 03/11/2009 à 18:23:19 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/polanski-justice-a175484.html>